

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 49

Artikel: Une guerre de religion : nouvelle neuchâteloise : [1ère partie]
Autor: Huguenin, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vier su la tserrâire et lo ruque ne pouâve pas mè einan avoué son bêrot. Pierro djurâve, temptâve, écourtjatâve, tsampâve, dzemotâve et bouélâve; lo Bron dzevatâve et le vâvelo tui et la vâitere fre adi à la mîma plièce. Iô a-te que justameint on hommo, pardieu bin vetu, que passe pè vè Pierro.

— Vo z'ite einreimbliâ dein clliau melion! que lâi fâ.

— Compto prâo que su einreimbliâ, que repond, justameint mè desé que foudrài que sâi dëfeindu de gravèlâ lè montâie, rein que lè dëcheinte.

— Atiutâ, so dit lo monsu, vo faut pas fiere voutron bourrisquo; ie su de la sociétâ que lâi diant *protectrice des animaux* et se vo bregandâ voutra bête, mè rondzâi se vo fê pas fotre dedein la gabioula!

— Eh! vo z'einlèvâi pi avoué voutra sociétâ: mè faut-te pas alla à Etsallein, oï ào bin nâ?

— Bin su, ma vo faut on bocon de pacheince avoué voutron âno. Vu vo z'aidyâ, allâ pî dèvant lo menâ pè lo lincou; mè, ie tererf dè coûte lo burrisquo.

Adan, Pierro eimpougne la bête pè lo borrf est pu: «Hue! hu! ruque d'au diâbllio! hu! oncora on pas... hu! otta! corâdo! no lâi sein bins-tout! hu!»

— Eh bin! vo vâide, lâi fâ lo monsu quand fûrant ào coutset de la montâie, on a pu lâi arrêvâ!

— Bin su qu'on lâi è. Ein bin vo remacheint po avâi drobliâ. Mè desé justameint que n'aré jamais pu arrêvâ tant qu'âo coutset de la montâie se n'avé rein z'u qu'on burrisquo po ter mon bêrot. Avoué dou cein è bin z'u.

L'è dinse que Pierro à Gredo remachâve lè monsu de la «Société protectrice».

MARC à LOUIS.

L'ENROLEMENT DE L'ARMAILLI

Un jeune armailli de la Gruyère, Pierre Turel, quitte brusquement son village de Lessoc, sa vieille mère et sa fiancée, pour s'enrôler dans l'armée française, en 1812. Il est poussé à ce coup de tête par la crainte d'avoir maille à partir avec la justice, à cause d'une violente querelle qu'il a eue avec le père de sa future, le riche, avare et redouté Cyprien Barral. Ce dernier succombe quelques heures après cette scène, d'une attaque d'apoplexie, et Pierre se figure à tort avoir été la cause de sa fin. A Magdebourg, où son régiment est en garnison, le malheureux garçon souffre d'un mal du pays si irrésistible qu'il déserte. Repris, il est passé par les armes au moment même où arrive de Suisse sa fiancée éploquée. La pauvre enfant tombe inanimée.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

Une guerre de religion

NOUVELLE NEUCHATELOISE, PAR O. HUGUENIN

I

Qui est-ce qui aurait jamais cru qu'on verrait brouillés deux vieux amis comme Olivier Vuille et Abram-Louis Perret, des inséparables, depuis l'époque lointaine où ils avaient solennellement pris possession de leur dignité masculine en s'introduisant dans leur première culotte?

Il y avait quarante ans de cela! A mesure qu'ils vieillissaient, leur affection n'avait fait que grandir, cimentée par le partage commun des joies et des peines de la vie, par les égards, le support et les services réciproques.

Par quel artifice diabolique l'esprit du mal était-il parvenu à semer l'amertume et l'aigreur entre les deux amis? car c'en était fait maintenant de cette amitié qui avait, jusque-là, affronté mainte tempête sans sombrer!

Au vu et au su de toute la communauté de la Sagne, Olivier Vuille et Abram-Louis Perret, unis

sur le cadavre du jeune homme, et c'est ainsi qu'ils se trouvent unis par la mort. Telle est en quelques mots la donnée du dramatique roman que M. G. Aubort, de Mur, vient d'écrire sous le titre de *Voice de la patrie*! Dans un style sans recherche, mais d'une parfaite clarté, c'est une histoire captivante, qui rappelle une époque fort agitée de l'histoire de la Suisse et nous semble par là même avoir sa place marquée dans les bibliothèques scolaires et populaires.

Afin qu'on puisse se faire une idée de la manière de M. G. Aubort, nous détachons de son ouvrage le fragment suivant: V. F.

Le jeune homme (Pierre Turel) arriva à Bulle à cinq heures du soir, et trouva la petite ville en pleine effervescence. Des groupes de citoyens stationnaient devant le château et parlaient avec animation; des femmes et des enfants quittaient les maisons, se répandaient dans la rue principale et se dirigeaient aussi vers la massive construction féodale. Il y avait là sans doute quelque chose d'extraordinaire. Pierre s'approcha et vit qu'on venait d'apposer, sur une grande porte, une affiche que tous lisaients. L'en-tête, en grosses lettres noires, était ces mots: *Service de France. Régiments suisses*.

Toujours des soldats, murmura un des lecteurs, Napoléon n'en a jamais assez.

— Où veut-il qu'on les prenne? dit un autre. Presque tous les jeunes gens sont partis.

— Et ne sont pas revenus! crie un troisième.

— Ça veut-il donc finir, une fois! gronda le premier. Pourquoi se laisse-t-on faire?

— Parbleu! notre gouvernement n'est que le valet de l'empereur. Au moindre geste de Napoléon, il tremble.

— S'il se rebiffait, la Suisse serait vite punie.

— D'ailleurs, remarqua un petit homme, personne n'est obligé de s'expatrier.

— Hein? Regardez donc la pancarte.

L'ordonnance déclarait que la Confédération devait fournir régulièrement deux mille recrues par an, et miile de plus en temps de guerre. Elle invitait les volontaires à s'inscrire, en promettant une prime de cent trente francs pour un engagement de quatre ans. Afin de parfaire les régiments toujours incomplets, elle décrétait l'enrôlement forcé de tous les hommes valides qui répandaient des nouvelles fausses ou alarmantes, qui prenaient part à des rixes dans les auberges ou qui se livraient à la mendicité. Enfin, elle défendait de s'enrôler sous d'autres drapeaux que ceux de l'empire français.

Voice de la patrie. Roman dramatique suisse, par G. Aubort. Lausanne, Th. Sack-Reymond, éditeur.

de tout temps comme des frères, ne se disaient plus bonjour, et la brouille était si grave, qu'aux dernières communions de Noël le premier avait saisi avec empressement le prétexte d'un lumbago pour se dispenser d'aller recevoir la coupe des mains du second, qui était ancien d'église.

Pour bien comprendre ce qui avait amené les choses à un tel point, il faut savoir que ceci se passait à la Sagne, il y a environ cent trente ans. Comme tous ceux qui liront la présente histoire ne sont pas tenus de connaître la Sagne, ni d'être au courant de certains incidents qui y troubleront les esprits vers le milieu du siècle dernier, je ne vois pas le moyen d'échapper à une description même fort sommaire du pays et du village.

Ceux de mes lecteurs qui n'aiment pas plus que moi ce complément plus ou moins indispensable de toute narration, ou qui n'en ont pas besoin pour l'intelligence du récit, ont toute latitude d'enjamber le paragraphe que voici:

Une longue et haute vallée jurassienne, en partie marécageuse, enfermée entre deux chaînes boisées, qui laissent apercevoir dans le lointain, du côté de l'ouest, les parois de rochers du Creux du Van et la pointe du Chasseron; une non moins longue enfilade de maisons basses et grises, aux toits de bardeaux, s'égrenant sur un parcours d'une lieue et demie, au pied de la montagne du couchant, afin de ne rien perdre des rayons du soleil; une autre rangée de maisons, plus courte, celle-là,

— Ça veut dire, reprit le petit homme, qu'il faut faire attention à ce que l'on raconte.

— Vous croyez? Qui est-ce qui peut juger si les nouvelles sont fausses ou alarmantes? Chacun de nous répète des choses qu'il a entendues ici et là, et les autorités peuvent nous enrôler, un beau jour, uniquement pour avoir parlé. Je vous dis que cela devient insupportable.

— On nous défendra bientôt d'ouvrir la bouche!

— Sans compter que les denrées deviennent toujours plus chères. La mère Billon vend son café douze francs la livre, et la toile est à huit francs l'aune. C'est nous qui devons pâtrir de toutes ces guerres.

— Au diable Napoléon! crièrent quelques voix.

— Taisez-vous donc! fit nerveusement le premier citoyen...

Un roulement de tambour retentit dans la cour et interrompit cette discussion. La porte s'ouvrit et un grand gaillard sortit, tenant d'une main une feuille de papier, de l'autre un petit sac qu'on devinait rempli d'écus. Il portait l'uniforme de voltigeur du premier bataillon suisse au service de France, et sa figure bronzée, sa moustache rouge et fournie, ses sourcils épais, ses petits yeux gris, lui donnaient l'air d'un grognard.

Il s'avanza vers le groupe planté devant l'affiche, fit signe au tambour placé derrière lui de battre un nouveau rappel, et, quand le silence se fut rétabli :

— Citoyens de Bulle et de toute la Gruyère, crie-t-il d'une voix tonnante, je suis chargé par le gouvernement de Fribourg d'enrôler les volontaires pour les régiments suisses au service de l'empereur Napoléon... La solde est superbe, comme celle des grenadiers de la garde... La nourriture est bonne, et dans les garnisons on ne s'ennuie pas... Le plus pauvre d'entre vous peut devenir officier, et même colonel, général, maréchal. Regardez donc Murat, Masséna, Ney et tous ces illustres chefs: ils étaient simples soldats, ils sont maintenant princes et rois. Et puis, citoyens, il y a la croix! Tous ceux qui prennent un drapeau à l'ennemi l'ont sur la tunique. Bombes et mitraille! Engagez-vous!... Allons, venez signer la feuille. Vous verrez des merveilles, des grandes villes, des hommes célèbres, vous verrez l'empereur!... Tambour, roule!

Un puissant attroupement s'était formé, mais personne ne s'avancait pour se faire inscrire sur la liste que tenait le sergent. Celui-ci prome-

adossée à la chaîne élevée du levant; une population forte, simple, honnête, laborieuse, attachée aux mœurs antiques, voilà la Sagne.

Entendons-nous: je ne garantis pas le portrait ressemblant à tous les points de vue, pour l'an de grâce 1887. Comme partout ailleurs les progrès du xix^e siècle ont passablement modifié l'aspect du village, la physionomie, les idées et les mœurs de la population. Que la Sagne y ait perdu ou gagné, c'est là une question que je ne me permettrai pas de trancher, n'ayant pris la plume que pour raconter la brouille de deux vieux amis, ce qui l'amena et ce qui en advint.

II

Olivier Vuille avait hérité de son père la *scie* des Quignets.

Au fait, vous ignorez peut-être que les Quignets — les Cugnets, comme disent les cartes et les savants qui les ont faites, lesquels savants s'y connaissent naturellement mieux que les gens du pays, — sont une belle entaille, profondément creusée dans la montagne, il y a des siècles, par quelque éboulement, et dominée par la haute muraille des Rocs-chez-Bron¹.

¹ Et non Rochers-Brunz comme on a voulu traduire le patois de Ro-tchi-Bron.

naît des regards terribles sur la foule et agitait son sac.

— C'est cent trente francs la prime, cent trente francs ! Trente francs tout de suite et cent francs plus tard ! Que diable ! Ça donne une pile d'écus.

Les hommes se regardaient, n'osant répondre, n'osant ouvrir la bouche. La moindre hardiesse eût conduit à l'enrôlement forcé et sans prime. On était à court de recrues.

— Allons, que quelques-uns se décident ! Ceux qui ne sont pas mariés !

Tout à coup, il se produisit un mouvement dans le groupe des spectateurs.

Pierre qui, jusqu'alors, avait lu et écouté paisiblement, s'avança d'un pas ferme vers le voltigeur et lui dit :

— Je veux m'engager ; inscrivez-moi.

— A la bonne heure ! Voilà un jeune homme qui fera son chemin. La bonne idée ! Je savais bien qu'il s'en présenterait des tas...

Mais les tas ne se présentèrent pas. La foule s'était ouverte pour laisser passer Pierre, mais s'était refermée, regardant avec une avide curiosité ce beau garçon au front large, aux yeux bons et tristes, à la carrure vigoureuse, qui, de lui-même, s'envoyait à la boucherie. Les chuchotements reprirent de plus belle :

— Connais-tu celui-là ?

— Nenni.

— Dommage. Cré matin ! Quel luron !

— C'en est un de la Haute-Gruyère.

— Mais il est fou de s'enrôler. Il ne reviendra plus.

— Il peut en être sûr. Enfin, c'est son affaire.

— Peut-être que c'est à cause d'une fille !...

G. AURORT.

PAGES D'HISTOIRE

ENTRE RÉPUBLIQUES

LORSQU'AU lendemain de l'année terrible, en novembre 1871, M. Lanfrey, auteur de travaux historiques très importants et premier ambassadeur, en Suisse, de la troisième République française, remit ses lettres de créance au président de la Confédération, celui-ci — c'était M. Schenk, lui adressa, entre autres, les paroles suivantes :

« La Suisse, qui a trouvé son bonheur et sa prospérité dans les institutions républicaines, a salué avec un sentiment de vraie sympathie le retour de la France à la république. Pénétré du désir le plus sincère de voir de nouveau prospérer la nation voisine avec laquelle elle est liée d'amitié depuis des siècles, le peuple suisse voit

Les ruisselets qui coulent sur les pentes, viennent se réunir au fond de la gorge et former le torrent du Grand-Bied qui s'en va serpentant le long de la vallée et se perdre dans les *entonnoirs* des Coudres.

De nos jours on hausse les épaules et l'on sourit avec indulgence, quand les vieillards vantent le temps passé et trouvent que sur la machine terrestre les choses ne vont plus comme autrefois, que tout dégénère, la nature humaine et l'autre. Ceux de la Sagne vous diront que du « temps d'une fois » ce n'étaient pas de maigres filets d'eau qui ruisselaient dans la Combe des Quignets, mais de beaux et bons torrents faisant marcher deux scieries et deux moulins. Allez voir aujourd'hui ce qui en reste : quelques vestiges de canaux et d'étangs au « Plan de la Scie », et en dehors de la gorge, une demeure qui n'a plus rien de l'aspect particulier d'une usine, et d'où l'on entend sortir de tout autres bruits que de gais tic tacs ou des grincements d'affaires, car la *scie* d'Olivier Vuille n'est plus qu'un vulgaire cabaret.

Le torrent qui sort des Quignets s'appelle toujours le « Grand-Bied », mais il ne mérite plus ce nom qu'à la fonte des neiges, et s'il parvient encore à mettre en mouvement la grande roue à pâlettes de la scierie des Coudres, ce n'est qu'après avoir mis à contribution tout le long de la vallée, ses affluents des marais. Cette scierie qui a survécu à celle des Quignets était la propriété d'Abraham-

la garantie la plus certaine de retour à la prospérité dans la liberté que la France a retrouvée et dans le maintien de la république, qui remet les destinées du pays aux mains de la nation, qui en est responsable.

» Engagée par les traités internationaux et son propre intérêt à garder une position neutre au milieu des Etats européens, la Suisse a fait tous ses efforts pour observer et remplir scrupuleusement, pendant la guerre terrible qui se livrait sur ses frontières, les devoirs que la neutralité lui imposait. Ayant fait cela sans regarder aux sacrifices qui en résultaient pour le pays, elle espère avoir acquis des titres nouveaux au respect consciencieux des autres pays pour sa position et ses droits.

» Nous acceptons avec plaisir les assurances de bienveillante amitié que vos lettres de créance nous apportent de la part de l'illustre président de la République française. Nous vous prions de bien vouloir l'en remercier et de lui dire que de notre part nous ne manquerons pas de faire tout ce qui dépendra de nous pour cultiver et fortifier les bonnes relations qui existent entre les deux Etats et leurs populations.

» Les services sérieux rendus par vos travaux non seulement à votre patrie, mais aux intérêts les plus élevés de l'humanité ont acquis à votre nom le respect et la confiance de notre pays, et assurent d'avance à la mission que vous êtes appelé à remplir auprès de nous, des conditions qui ne pourront produire que de bons résultats pour les deux pays.

» Je saisais avec plaisir cette première occasion pour vous remercier vivement des secours inattendus que les citoyens et les communes de votre pays ont apportées si généreusement aux contrées de notre Suisse visitées par le malheur, et cela malgré les blessures nombreuses dont saigne la France elle-même. Je vous souhaite cordialement la bienvenue. »

Le plus sûr. — Au tribunal :

— Accusé, avez-vous des moyens d'existence.
— Oui, m'sieu le président.
— Lesquels ?
— Un robuste appétit.

Ah ! ça ? — Un moutard disait, l'autre jour, à son oncle :

— Mon oncle, quand je serai grand, serai-je encore votre neveu ?
— Toujours, mon enfant. A 50 et à 60 ans tu seras mon neveu comme aujourd'hui.

Louis Perret. — Oh ! oh ! nous y voilà ! pensez-vous ; la cause de la désunion des deux amis n'est pas malaisée à deviner : jalouse de métier, concurrence, querelles pour la possession du cours d'eau, etc.

Eh bien ! vous n'y êtes pas : tout le monde pourrait vous dire que jamais on n'avait vu deux scieurs vivre en si bons termes à la Sagne. Pas la moindre rivalité professionnelle entre Olivier et Abram-Louis ; au contraire, on se rendait au besoin des services réciproques : que l'un fut chargé de besogne, il renvoyait les clients et leurs *billons* à l'autre ; que la scie d'Olivier fut détruite, qu'une réparation majeure vint en arrêter la marche pour quelques jours, Abram-Louis prévint, accourut donner un coup de main, lui et son ouvrier. Et c'était à charge de revanche.

Non, non, le métier ne fut pour rien dans la rupture de cette solide amitié de quarante ans ; elle était bien trop pure pour que les vils intérêts de ce monde pussent la briser. Il fallait autre chose. Aussi n'est-ce pas sans intention que j'ai parlé plus haut d'un artifice du malin esprit.

Chacun sait qu'entre toutes les guerres qui ont fait couler tant de sang et de larmes depuis Abel et Caïn jusqu'à nos jours, les plus terribles ont toujours été celles qui mettent aux prises les enfants d'un même pays pour le triomphe d'une idée et que parmi celles-là, il n'en est pas de plus après, de plus féroces, de plus tenaces que les guerres de

L'enfant, après un moment de réflexion.

— Oui, mais vous, serez-vous toujours mon oncle ?

Primes du « Conteureur ».

Ensuite d'arrangement avec les éditeurs, MM. Payot et Cie, nous offrons, en prime, à nos abonnés, les ouvrages suivants, à des conditions exceptionnellement favorables :

<i>Causeries du Conteureur vaudois</i> , 1 ^{re} série (2 ^e édition), illustrée, au lieu de fr. 1.50	1 —
L. MONNET. <i>Au bon vieux temps des diligences</i> , au lieu de fr. 1. —	50
A. CÉRÉSOLE. <i>A la veillée</i> , au lieu de fr. 3. —	1 —
— <i>Voix et souvenirs</i> , au lieu de fr. 3.50	1 —
CORNUT. <i>Regards vers la montagne</i> , au lieu de fr. 3.50	1 —
— <i>Le testament de ma jeunesse</i> , au lieu de fr. 3.50	1 —
RENARD. <i>Autour des Alpes</i> , au lieu de fr. 3.50	1 —
LE PÈRE GRISE. <i>Images lausannoises</i> , au lieu de fr. 4 —	2 —
BLAIKIE. <i>David Livingstone</i> (2 vol.) au lieu de fr. 7 —	2 —
FAVRAT. <i>Mélanges vaudois</i> , au lieu de fr. 3.50	1 —
<i>Foyer romand</i> (années 1887 à 1903), au lieu de fr. 3.50	1 —

La semaine-attractions. — Demain, dimanche, le Théâtre nous donnera deux représentations très intéressantes. En matinée, *Ruy-Blas*, pour la dernière fois cette année. Le soir, *Les Pauvres de Paris*, un vieux mais fort beau drame, qui nous montre les situations poignantes, les secrètes angoisses par lesquelles passent les « pauvres honnêts », de tous les plus à plaindre. — Mardi, le plus joyeux des vaudevilles ; nous avons nommé *La dame de chez Maxim's*.

Au *Kursaal*, c'est toujours la même chose, c'est-à-dire que c'est chaque soir salle comble ou à peu près, chaque soir spectacle aussi riche que varié, avec des attractions toujours nouvelles. Cette semaine ont débuté *Marjolai*, chanteuse-diseuse ; *Rofio*, un homme d'une force extraordinaire. Ce soir, débuts de deux excentriques *William-Wagner*.

Au *Théâtre du Peuple*, c'est une pièce des plus dramatiques et qui laisse le spectateur sous une impression indicible d'effroi, *Biribit* ; c'est une comédie vaudoise et très amusante *Les Masques*, de notre confrère M. Lambert, du « Journal d'Yverdon ».

Rappelons enfin, — il n'en est guère besoin — les *Conférences* si intéressantes de M. *Henri Thulliard*, sur « Florence et l'art en Italie », qui ont lieu le lundi, à 5 heures, au Casino-Théâtre,

religion.

Or, la brouille d'Olivier Vuille et d'Abraham-Louis Perret ne fut pas autre chose qu'une guerre de religion.

III

En ce temps-là, c'est-à-dire en 1756, il y avait aux Ponts-de-Martel, — village qui donne la main à celui de la Sagne par la rangée de vieilles maisons de Petit-Martel faisant suite à celles des Coudres, — un pasteur de grand talent, et ce qui vaut mieux encore, fort digne homme, s'acquittant avec zèle de tous les devoirs de son ministère. Quel dommage qu'un si brave homme, qui aurait pu faire tant de bien en se contentant d'enseigner à ses ouailles à vivre en paix avec Dieu et leur prochain, se soit un beau jour avisé de vouloir jouer au réformateur ! Hélas ! oui, nul n'est parfait en ce monde, pas même le meilleur des ministres ! M. Ferdinand-Olivier Petitpierre avait son travers comme tous les autres hommes : il était têtu, — je ne dirai pas comme un mulet, ce ne serait pas respectueux, — mais comme un homme qui veut avoir raison envers et contre toute la sagesse de la terre.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.